



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 523

Texte de la question

## RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Thierry Braillard, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Thierry Braillard. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, notre assemblée, à partir du 11 mars, discutera de votre projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, et je veux dire combien ce texte nous apparaît opportun et bien fondé. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Par ce texte, vous donnez la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités.

Vous réformez la formation des enseignants et des personnels d'éducation et revaloriser ce magnifique métier qui en a bien besoin, car ce n'est pas vous, monsieur Peillon, qui avez supprimé 80 000 emplois en cinq ans ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP, SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Vous créez un service public de l'enseignement numérique.

Vous introduisez un enseignement moral et civique.

Vous avez également souhaité que les rythmes scolaires soient modifiés dans les écoles maternelles et élémentaires et que la semaine de quatre jours, que la droite avait imposée sans concertation en 2008, redevienne une semaine de quatre jours et demi. *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)* C'est qu'elle a la mémoire courte, la droite, elle ne sait pas ce que c'est que la concertation ! *(Même mouvement.)*

Là encore, je veux dire combien cette réforme nous apparaît opportune et bien fondée, tant les journées trop longues et chargées sont sources de fatigue et de difficultés scolaires. Votre projet fait passer l'intérêt de l'enfant en premier, grâce à un meilleur équilibre du temps scolaire et périscolaire.

Cependant, il faudra résoudre de nombreux problèmes : problèmes financiers pour les collectivités malgré l'effort du Gouvernement et la création d'un fonds spécifique, problèmes d'organisation des moyens humains et des transports scolaires, problèmes liés à l'établissement d'un nouveau projet éducatif territorial.

En réponse, vous avez publié la semaine dernière un guide pratique de la réforme des rythmes scolaires clair et exhaustif. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Malgré cela, certaines communes, de crainte de n'être pas prêtes pour la rentrée 2013 ont d'ores et déjà décidé de ne mettre en place cette réforme que pour la rentrée 2014.

Monsieur le ministre, l'aide financière consentie aux collectivités pour la rentrée 2013 pourra-t-elle être reconduite en 2014 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

Calmez-vous, mes chers collègues, nous y avons tous intérêt.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, je voudrais que tout le monde prenne conscience de la situation de notre pays, au-delà des polémiques politiques.

De plus en plus d'élèves décrochent. De plus en plus d'élèves - 25 % - sont en difficulté au collège. De plus en plus d'élèves issus de milieux modestes voient leurs destins scolaires contrariés. Notre pays se retrouve, sur le

plan européen, à la dernière place pour l'apprentissage des langues étrangères. Toutes les études, aussi bien celles menées au niveau européen que par l'OCDE, y compris l'étude PIRLS, montrent le déclin nos élèves quant à la maîtrise de la lecture, à l'aptitude à construire du sens à partir de textes, et jusqu'à la confiance en eux-mêmes.

Or, nous savons bien que la compétitivité de notre pays, son avenir, seront liés à sa capacité à élever le niveau de qualification de notre jeunesse et à lui assurer un avenir.

La jeunesse représente la priorité de tout le Gouvernement, dans le domaine de l'emploi, bien sûr, comme vient de le rappeler le Premier ministre, mais aussi dans celui de l'éducation.

Les analyses sont simples et partagées : il faut tout d'abord accorder la priorité au primaire, ensuite à la formation des enseignants, enfin aux rythmes scolaires, car nous sommes le seul pays au monde à ne pas donner à nos enfants du temps pour apprendre, du temps suffisant en quantité et en qualité.

Nous sommes engagés dans cette réforme. Personne ne nie qu'elle soit difficile, car elle suppose de nous tous un effort. Elle en demande un aux enseignants, elle en demande un aux collectivités locales.

M. Jean-Luc Reitzer. Pour ça, oui !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Mais nous devons avoir l'intérêt général et l'intérêt des élèves en ligne de mire. De l'argent a été prévu. Commençons déjà par l'utiliser, nous parlerons de la suite après. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Braillard](#)

**Circonscription :** Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 523

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2013](#)